



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

## Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public  
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

<b>Nom de l'établissement :</b>	CGP PRIMAGAZ - Relais-vrac des Bardys
<b>Adresse de l'établissement :</b>	47, route de Bord Les Bardys 87 480 SAINT-PRIEST-TAURION
<b>Activité de l'établissement :</b>	<p>Le site des Bardys est un relais-vrac dans lequel sont stockés et transitent du GPL (Gaz de Pétrole Liquéfiés) : propane et butane. Il traite environ 9 000 tonnes de GPL par an (vrac et bouteilles).</p> <p>Le propane est stocké d'une part dans une sphère aérienne,, d'autre part dans des bouteilles.</p> <p>Le butane est stocké uniquement dans des bouteilles.</p> <p>L'approvisionnement de la sphère est réalisé par des camions-citernes « gros porteurs », déchargés sur un poste mixte de déchargement et chargement.</p> <p>Les camions-citernes « petits porteurs » servant à la livraison des clients utilisateurs sont remplis sur deux postes de chargement et un poste mixte de chargement et déchargement.</p>
<b>Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur :</b>	Non concerné.
<b>Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :</b>	<p>Le butane et le propane sont de la famille des GPL (Gaz de Pétrole Liquéfiés). Ils sont non toxiques et non corrosifs. A l'état naturel ils sont incolores et inodores. Afin de faciliter la détection d'une fuite éventuelle, ils sont odorisés, en amont de leur livraison dans le site des Bardys par l'adjonction en très faible quantité d'un produit présentant une odeur reconnaissable d'œuf pourri.</p> <p>Les GPL sont utilisés principalement comme combustibles pour le chauffage, l'eau chaude, la cuisson, certaines applications industrielles et également comme carburant pour des moteurs.</p> <p>Les GPL sont des gaz pouvant être liquéfiés sous de faibles pressions ce qui facilite leur stockage et leur distribution.</p> <p>Les dangers associés au GPL sont l'inflammabilité, l'explosivité et le risque d'anoxie. Les conséquences potentielles sont des blessures produites par des brûlures chaudes en cas</p>

	<p>d'inflammation ou froides par contact direct avec le liquide, par effet de souffle, par effet de projectile, ainsi que l'asphyxie. Les brûlures froides ne sont susceptibles de concerner que le personnel du site.</p> <p>Trois scénarios d'accidents sont associés à ces dangers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le BLEVE (Boiling Liquid Expanding Vapour Explosion) : explosion d'un réservoir suite à une agression thermique ou mécanique. → le BLEVE est susceptible d'engendrer des effets de surpression et des effets thermiques.</li> <li>- Le Jet Enflammé : rejet de GPL qui s'enflamme dès la naissance de la fuite → Le Jet Enflammé engendre des effets thermiques</li> <li>- L'UVCE (Unconfined Vapour Cloud Explosion) : explosion d'un nuage de gaz suite à une fuite en présence d'une source d'inflammation (point chaud) ou VCE (Vapour Cloud Explosion) dans zone encombrée : explosion d'un nuage de gaz suite au remplissage d'un volume encombré en présence d'une source d'inflammation → l'UVCE et le VCE sont susceptibles d'engendrer des effets de surpression et des effets thermiques. Lorsqu'il n'y a pas d'effet de surpression, on utilise plutôt le terme de Flash fire.</li> </ul> <p>Bien qu'extrêmement peu probables, ce sont ces scénarios extrêmes qui fixent le périmètre de la zone de danger. Celui-ci est déterminé en calculant le rayon de la zone de danger de tous les accidents potentiels et en retenant le rayon maximal.</p>

<p><b>Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :</b></p>	<p>Les phénomènes dangereux identifiés dans l'étude de dangers sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effets thermiques issus de jets enflammés</li> <li>- Effets de surpression en cas de VCE en zones encombrées</li> <li>- Effets thermiques et de surpression dus à des UVCE - Flash fire</li> <li>- Effets thermiques et de surpression dus à un BLEVE de sphère ou d'une citerne de camion</li> </ul> <p><b><u>Démarche de réduction des risques</u></b></p> <p>Dans une démarche de réduction des risques et dans le but de maîtriser les dangers liés aux installations du site, des moyens techniques et organisationnels de prévention et de protection ont été mis en place :</p> <p>➤ <b>Moyens techniques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En 1999 arrêt de l'activité d'emplissage de bouteilles, suivi du démantèlement de la sphère butane,</li> <li>- En 2010 : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Limitation du volume stocké dans la sphère de propane</li> <li>○ Arrêt de l'approvisionnement du site par wagons-citernes</li> <li>○ Suppression du stationnement des camions-citernes</li> </ul> </li> <li>- Surveillance permanente par une installation de détection gaz et flamme et présence d'un réseau de boutons d'alarme générale, ces équipements, s'ils sont activés, mettent le site en position de sécurité,</li> <li>- Présence de vannes automatiques à sécurité positive sur tout le réseau GPL,</li> <li>- Arrosage de la sphère alimenté par le réseau incendie interne,</li> <li>- Arrosage des camions-citernes aux postes de transfert alimenté par le réseau incendie interne,</li> <li>- La sphère est équipée de capteurs de niveaux, de pression et de température associés à des alarmes et des asservissements de sécurité,</li> <li>- Dès qu'une anomalie est détectée, le site est mis en sécurité ce qui entraîne la coupure de l'électricité industrielle, l'arrêt de toutes les opérations de transfert, la fermeture des vannes automatiques disposées sur le réseau de GPL, le</li> </ul>
---	---

déclenchement de l'arrosage de la sphère et des postes de transfert des camions-citernes.

- Tous ces moyens sont régulièrement testés.

➤ **Moyens organisationnels**

- Etude de dangers : Elle permet de mettre en évidence les risques encourus et leurs conséquences (y compris les plus improbables). Elle a été remise à l'inspection des installations classées et a pour objectif notamment de déterminer les zones concernées par un éventuel accident.
- Système de Gestion de la Sécurité : ce système de management de la sécurité permet de suivre les actions menées pour la sécurité en général, notamment la formation, la maîtrise des opérations d'exploitation, la conception et la gestion des modifications, la gestion des sous-traitants, la gestion des situations d'urgence, la maintenance des équipements, le retour d'expérience, les audits et contrôles
- Plans d'urgence : il existe deux types de plans d'urgence qui font l'objet de programmes et de formations spécifiques :
  - Le Plan d'Opération Interne (POI), contient des dispositions opérationnelles applicables à l'intérieur de l'établissement pour la protection des personnels et des installations et pour la limitation de l'évolution des risques. Afin de mener à bien ces mesures, le site dispose de ses propres moyens et peut faire appel à des renforts extérieurs (secours publics) ,. Le POI est déclenché par le personnel du site. Chaque mois est réalisé 1 exercice d'entraînement.
  - Le Plan Particulier d'Intervention, a pour objectif de prévoir les mesures applicables à l'extérieur de l'établissement pour la sauvegarde des populations voisines et des biens exposés à un sinistre qui déborderait des limites du site industriel. Il est déclenché par le préfet.